

IDENTIFICATION DU REQUÉRANT

| | | | |
|--|--|---------------|--|
| Nom, prénom : | | | |
| Adresse : | | | |
| Ville : | | | |
| Province : | | Code postal : | |
| Téléphone : | | | |
| Courriel : | | | |
| <p>Si vous n'êtes pas le propriétaire, vous devez nous transmettre une procuration signée de ce dernier. Si vous êtes récemment propriétaire (depuis 6 mois), vous devez nous fournir une copie de l'acte notarié.</p> | | | |

EMPLACEMENT DES TRAVAUX PROJÉTÉS

| | | | |
|---|------------------------------|------------------------------|--|
| Adresse : | | | |
| Est-ce que le terrain est riverain à un cours d'eau, un lac ou un milieu humide : | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non | |

DESCRIPTION ET NATURE DE LA DEMANDE

Veillez cocher la case correspondante :

| | | | | |
|-----------------------|---|-------------------------------------|-------------------------------------|-----------------------------------|
| Usage actuel du lot : | <input type="checkbox"/> Résidentiel | <input type="checkbox"/> Commercial | <input type="checkbox"/> Industriel | <input type="checkbox"/> Agricole |
| Type de projet : | <input type="checkbox"/> Construction ou agrandissement d'un nouveau bâtiment | | | |
| | <input type="checkbox"/> Construction ou agrandissement d'un bâtiment existant | | | |
| | <input type="checkbox"/> Rénovation | | | |
| | <input type="checkbox"/> Affichage (installation, modification ou déplacement d'une enseigne) | | | |
| | <input type="checkbox"/> Aménagement de terrain | | | |
| | <input type="checkbox"/> Intervention dans une zone de niveau sonore élevé Cependant, les certificats d'autorisation relatifs à la démolition d'un bâtiment, la construction, la réfection et la modification de toute enseigne et les travaux de forage ou de recherche d'eau pour l'aménagement d'un puits ne sont pas assujettis à l'approbation d'un PIIA | | | |
| | <input type="checkbox"/> Autre : | | | |

DOCUMENTS À JOINDRE LORS D'UNE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION POUR UN NOUVEAU BÂTIMENT OU UN AGRANDISSEMENT D'UN BÂTIMENT EXISTANT

| |
|--|
| Implantation |
| <input type="checkbox"/> Un plan d'implantation préparé par un arpenteur-géomètre, et comprenant : <ul style="list-style-type: none"> • La localisation et les dimensions, au sol, de chacun des bâtiments existants et projetés sur le site de même que les distances entre chaque construction et les lignes de l'emplacement identification cadastrale, les dimensions et la superficie du terrain • La localisation de toute servitude, publique ou privée, existante ou projetée grevant l'emplacement • Le nombre, la localisation et les dimensions des cases de stationnement, des allées d'accès et, le cas échéant, des aires de chargement et de déchargement • La localisation de toute enseigne (existante ou projetée) sur le site et son implantation exacte, montrée par des cotes, par rapport aux limites de l'emplacement ainsi que par rapport à tout bâtiment existant ou projeté • La localisation et la hauteur des bâtiments situés sur les terrains contigus |

| |
|--|
| Architecture |
| <input type="checkbox"/> Des plans de chacune des élévations de tous les bâtiments projetés ou rénovés, préparés par un architecte ou un technologue, selon le cas et identifiant : |
| <ul style="list-style-type: none"> • Les dimensions des bâtiments, les matériaux de revêtement extérieur, leurs proportions par élévation et les couleurs de chacun d'entre eux, les matériaux de revêtement de toiture et leurs couleurs, les pentes de toit, le niveau du rez-de-chaussée établi en fonction du site des travaux, la forme, le type et les dimensions des ouvertures, les éléments d'ornementation du bâtiment, etc. • Des photographies couleur, claires et récentes des bâtiments avoisinants • Une perspective en couleurs (requis dans le cas d'un projet impliquant la construction de plusieurs bâtiments) • Des échantillons des matériaux et des couleurs employés |
| Affichage |
| <input type="checkbox"/> Tous les plans, élévations, croquis, photographies ou autres documents permettant, le cas échéant, de clairement identifier les dimensions exactes (montrées sur les plans par des cotes), les matériaux, les couleurs et le type d'enseigne (sur socle, poteaux ou bâtiment), le cas échéant, incluant, les détails d'ancrage au sol ou au bâtiment ainsi que le mode d'éclairage |
| Aménagement de terrain |
| <input type="checkbox"/> Un plan d'aménagement paysager et d'élévation pour les îlots de plantation (non requis dans le cas de l'agrandissement d'un bâtiment) |

DOCUMENTS À JOINDRE LORS D'UNE DEMANDE D'UN PERMIS DE RÉNOVATION

| |
|--|
| Architecture |
| <input type="checkbox"/> Des plans de chacune des élévations de tous les bâtiments projetés ou rénovés, préparés par un architecte ou un technologue, selon le cas et identifiant : |
| <ul style="list-style-type: none"> • Les dimensions des bâtiments, les matériaux de revêtement extérieur, leurs proportions par élévation et les couleurs de chacun d'entre eux, les matériaux de revêtement de toiture et leurs couleurs, les pentes de toit, le niveau du rez-de-chaussée établi en fonction du site des travaux, la forme, le type et les dimensions des ouvertures, les éléments d'ornementation du bâtiment, etc. • Des photographies couleur, claires et récentes des bâtiments avoisinants • Une perspective en couleurs (requis dans le cas d'un projet impliquant la construction de plusieurs bâtiments) • Des échantillons des matériaux et des couleurs employés |

DOCUMENTS À JOINDRE LORS D'UNE DEMANDE D'UN PERMIS D'AFFICHAGE (INSTALLATION, MODIFICATION OU DÉPLACEMENT D'UNE ENSEIGNE)

| |
|---|
| Implantation |
| <input type="checkbox"/> La localisation de toute enseigne (existante ou projetée) sur le site et son implantation exacte, montrée par des cotes, par rapport aux limites de l'emplacement ainsi que par rapport à tout bâtiment existant ou projeté |
| Affichage |
| <input type="checkbox"/> Tous les plans, élévations, croquis, photographies ou autres documents permettant, le cas échéant, de clairement identifier les dimensions exactes (montrées sur les plans par des cotes), les matériaux, les couleurs et le type d'enseigne (sur socle, poteaux ou bâtiment), le cas échéant, incluant, les détails d'ancrage au sol ou au bâtiment ainsi que le mode d'éclairage |

AMÉNAGEMENT DE TERRAIN

| |
|--|
| Aménagement de terrain |
| <input type="checkbox"/> Un plan d'aménagement paysager et d'élévation pour les îlots de plantation (non requis dans le cas de l'agrandissement d'un bâtiment) |

DOCUMENTS À JOINDRE LORS D'UNE DEMANDE D'UN PERMIS OU D'UN CERTIFICAT DANS UNE ZONE DE NIVEAU SONORE ÉLEVÉ

Implantation

- Un plan d'implantation, préparé par un arpenteur-géomètre, et comprenant :
- La localisation et les dimensions, au sol, de chacun des bâtiments existants et projetés sur le site de même que les distances entre chaque construction et les lignes de l'emplacement identification cadastrale, les dimensions et la superficie du terrain
 - La localisation de toute servitude, publique ou privée, existante ou projetée grevant l'emplacement
 - Le nombre, la localisation et les dimensions des cases de stationnement, des allées d'accès et, le cas échéant, des aires de chargement et de déchargement
 - La localisation de toute enseigne (existante ou projetée) sur le site et son implantation exacte, montrée par des cotes, par rapport aux limites de l'emplacement ainsi que par rapport à tout bâtiment existant ou projeté
 - La localisation et la hauteur des bâtiments situés sur les terrains contigus

Architecture

- Les plans de chacune des élévations de tous les bâtiments projetés ou rénovés, préparés par un architecte ou un technologue, selon le cas et identifiant :
- Les dimensions des bâtiments, les matériaux de revêtement extérieur, leurs proportions par élévation et les couleurs de chacun d'entre eux, les matériaux de revêtement de toiture et leurs couleurs, les pentes de toit, le niveau du rez-de-chaussée établi en fonction du site des travaux, la forme, le type et les dimensions des ouvertures, les éléments d'ornementation du bâtiment, etc.

Affichage

- Tous les plans, élévations, croquis, photographies ou autres documents permettant, le cas échéant, de clairement identifier les dimensions exactes (montrées sur les plans par des cotes), les matériaux, les couleurs et le type d'enseigne (sur socle, poteaux ou bâtiment), le cas échéant, incluant, les détails d'ancrage au sol ou au bâtiment ainsi que le mode d'éclairage

Aménagement de terrain

- Un plan d'aménagement paysager et d'élévation pour les îlots de plantation (non requis dans le cas de l'agrandissement d'un bâtiment)

TARIFICATION ET DÉLAI DE VALIDITÉ

| | TARIF | DÉLAI DE VALIDITÉ |
|------------------------|--------|-------------------|
| Habitation | 100 \$ | 6 mois |
| Autre que l'habitation | 200 \$ | 6 mois |

CHEMINEMENT DE LA DEMANDE

| | |
|--------------------------------------|---|
| COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU) | <p>Étude de la demande</p> <p>Une fois que la demande de permis de construction ou de certificat d'autorisation est réputée conforme aux règlements d'urbanisme, la demande est transmise au CCU, au plus tard 45 jours après réception. Ce dernier peut demander, si jugé nécessaire, des renseignements supplémentaires au requérant du permis ou du certificat.</p> <p>Recommandation</p> <p>Le CCU formule, par écrit, ses recommandations, avec ou sans condition, à l'égard du dossier étudié sur la base des objectifs et des critères pertinents, prescrits à l'intérieur du Règlement. Les recommandations sont ensuite transmises au Conseil.</p> |
|--------------------------------------|---|

| | |
|---|---|
| CONSEIL MUNICIPAL | <p>Décision À la suite de la réception de l'avis du CCU, le Conseil doit rendre sa décision au plus tard 90 jours suivant la réception d'une demande de permis. Le Conseil peut, par ailleurs, formuler les modifications requises permettant d'accepter le projet.</p> <p>Délai de la résolution Une demande complète de permis ou certificat, selon le cas, doit, dans le cas où le Conseil approuverait une demande, être acheminée à l'autorité compétente dans un délai de 6 mois suivant la date de résolution entérinant ledit projet, à défaut de quoi, la résolution devient nulle et non avenue.</p> <p>Condition d'approbation Le Conseil peut, de plus, exiger, comme condition d'approbation d'une demande, que le propriétaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> 1° Prenne à sa charge le coût de certains éléments du plan, notamment celui des infrastructures ou des équipements; 2° Réalise le projet dans un délai déterminé; 3° Fournisse des garanties financières. |
| DÉLIVRANCE DU PERMIS OU D'UN CERTIFICAT | À la suite de l'approbation de la résolution approuvant les plans, le fonctionnaire désigné délivre le permis ou le certificat d'autorisation. |

SIGNATURE DU REQUÉRANT

Le soussigné déclare que les renseignements fournis dans cette demande sont exacts et qu'il a pris connaissance de la réglementation et des normes d'implantation en vigueur en lien avec son projet.

Le soussigné comprend que le présent formulaire ne constitue pas un permis ou un certificat lui permettant d'exécuter les travaux.

Le soussigné confirme qu'il a pris connaissance de la [Politique de confidentialité](#).

| | | | |
|-------------|--|--------|--|
| Signature : | | Date : | |
|-------------|--|--------|--|

À L'USAGE DU SERVICE D'URBANISME

| | | | | |
|-----------------------|--|----------------|--|---------|
| Matricule : | | N° de lot : | | |
| Zone : | | Type de lot : | | C.O.S : |
| N° de la demande : | | N° de permis : | | |
| Nom de l'inspecteur : | | Date : | | |